

QUESTIONS à OLIVIER PEYRAT, Directeur Général du Groupe AFNOR

Pourquoi AFNOR s'est-elle penchée sur les questions de responsabilité sociétale ?

L'une des missions du Groupe AFNOR est de contribuer à l'émergence et à la diffusion des « bonnes pratiques » par le biais de la publication de normes aujourd'hui très majoritairement européennes ou internationales, sur des sujets aussi variés que l'accessibilité, l'universalité des connectiques des téléphones mobiles, l'intelligence économique ou encore la responsabilité sociétale.

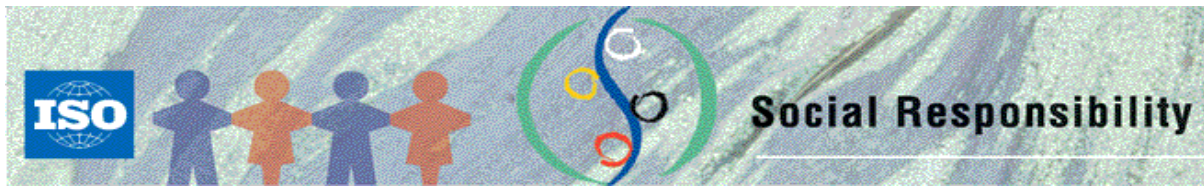
Comment procèdent les équipes AFNOR pour appréhender des sujets aussi variés ? Tout d'abord en réunissant l'ensemble des acteurs concernés et en faisant émerger, grâce à un dialogue nourri entre les acteurs, des principes et des définitions qui deviendront ensuite communes à tous.

Sont ensuite identifiées les bonnes pratiques susceptibles d'être partagées par le plus grand nombre.

En ce qui concerne le thème de la responsabilité sociétale, nous avons très rapidement mesuré au plan international, dès 2000, l'importance de cette thématique pour les années à venir. Qui dit nouveau concept,

dit cependant difficulté à le définir et à en délimiter les frontières.

Ainsi, la compréhension du concept de la responsabilité sociétale peut recouvrir des réalités très différentes suivant les interlocuteurs et les régions du monde. Par exemple, certains assimilent la responsabilité sociétale à des actions ponctuelles de philanthropie ou de mécénat, alors que d'autres la considèrent comme la responsabilité à contribuer à un développement durable. Face à cette grande diversité, des consommateurs du monde entier ont exprimé le besoin d'harmoniser les pratiques en matière de responsabilité sociétale, et se sont donc rapprochés de l'ISO, dont AFNOR est le membre français. En parallèle, des entreprises multinationales, après avoir exprimé dans un premier temps des réserves face à un tel projet, ont ensuite perçu tout l'intérêt de disposer d'un cadre international de référence, utilisable dans chacun des pays où elles opèrent, pour dialoguer avec l'ensemble de leurs interlocuteurs. La norme ISO, par son mode consensuel d'élaboration, par son caractère souple et volontaire, apparaît ici comme l'un des meilleurs compléments aux cadres réglementaires existant dans les différents pays.



Quels sont les moyens mis en œuvre par AFNOR pour impliquer les acteurs socio-économiques ?

Le Groupe AFNOR est au cœur d'un réseau de partenaires et travaille au quotidien avec 20000 professionnels, tous secteurs d'activité confondus, pour l'élaboration des normes, que celles-ci soient nouvelles ou qu'il s'agisse de mises à jour de normes existantes. AFNOR a donc la capacité à rassembler et à impliquer l'ensemble des acteurs concernés par la Responsabilité Sociétale. De plus, pour avoir anticipé la question de la Responsabilité Sociétale avec la publication en mai 2003 du guide AFNOR SD 21000 (dont le titre précis est : Développement durable - Responsabilité sociétale des entreprises - Guide pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise), nous avons pu élaborer des outils pertinents et rendre les enjeux de la thématique accessibles à chacun des acteurs. Au sein d'AFNOR, la commission de normalisation (présidée par Didier Gauthier – SECHE Environnement) qui traite ce sujet accueille donc fort logiquement les représentants d'un grand nombre de parties prenantes. L'approche consensuelle produite par la Commission d'AFNOR a d'ailleurs permis à la France de peser dans les négociations internationales et de faire ainsi

contrepoids aux visions anglo-saxonnes qui ne garantissaient pas, selon nous, la prise en compte des enjeux de développement durable sur le long terme.

Au niveau français, nous avons également mis en place des plates-formes régionales d'échanges sur l'évolution de l'ISO 26000. Nous pouvons ainsi faire partager les enjeux d'une norme internationale aux acteurs en région, et mobiliser les entreprises ou les collectivités locales qui travaillent sur le terrain. Cette implication d'AFNOR et l'influence de la France ont été également servies de manière déterminante par la prise de responsabilité au niveau international de Pierre Mazeau (EDF), qui a été portée à la présidence d'un groupe de travail pivot pour la rédaction de l'ISO 26000. Ce groupe de travail a eu la responsabilité de rédiger le chapitre sur les questions centrales de la norme. Ce chapitre permet de garantir que les questions telles que la gouvernance, les droits de l'homme, les conditions et relations de travail, l'environnement, les bonnes pratiques des affaires, y compris la lutte contre la corruption, la protection des consommateurs ou encore l'engagement sociétal ne peuvent pas être ignorées par des organisations socialement responsables.

A propos d'AFNOR Normalisation

Opérateur central du système de normalisation, AFNOR élabore les référentiels demandés par les acteurs socio-économiques pour faciliter le développement stratégique et commercial. AFNOR est le représentant français aux échelons européen CEN et international ISO de la normalisation. AFNOR Normalisation est une des composantes du groupe AFNOR qui est organisé en 4 grands domaines de compétences : normalisation, certification, édition et formation.